



**ASSOCIATION DE SOUTIEN AUX ACTIVITES EDUCATIVES  
« FRANCAS »**

Association loi 1901  
Siège social : Bâtiment Tilleul Argenté  
11-13, rue Laurent Bonnevey  
54000 NANCY

**Exercice clos le 31 décembre 2018**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**



## **ASSOCIATION DE SOUTIEN AUX ACTIVITES EDUCATIVES « FRANCAS »**

Association loi 1901

Siège social : Bâtiment Tilleul Argente 11-13, rue Laurent Bonnevey  
54000 NANCY

Exercice clos le 31 décembre 2018

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

A l'assemblée générale,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association de Soutien aux Activités Educatives « Francas » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les provisions pour risques et charges et les fonds dédiés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux adhérents**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Boulogne, le 25 juin 2019

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Hervé Willi

Commissaire aux Comptes

ACTIF	31.12.18			31.12.17 Net	PASSIF	31.12.18	31.12.17
	Brut	Amort/Prov.	Net				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					<b>FONDS PROPRES &amp; ASSIMILES</b>		
Logiciels informatiques					Fonds associatif	40 734	23 935
Terrains					Résultat de l'exercice	7 489	16 799
Constructions et agencements	6 898	330	6 567		Subventions d'équipement nettes		
Matériels d'activités							
Autres immobilisations corporelles	6 336	2 125	4 211	1555	<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>48 223</b>	<b>40 734</b>
Immobilisations en cours					<b>PROVISIONS &amp; FONDS DEDIES</b>		
Prêts Francas					Provisions pour risques		
Autres prêts	1 500		1 500		Provisions pour charges	16 227	14 200
Dépôts et titres immobilisés	64		64	64	Fonds dédiés	34 641	43 652
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>14 798</b>	<b>2 456</b>	<b>12 342</b>	<b>1 619</b>	<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>50 868</b>	<b>57 852</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					<b>DETTES</b>		
Stocks					Emprunts Francas		
Avances et acomptes versés					Emprunts et dettes auprès d'étab. de crédit		
Usagers	11 327	3 485	7 842	4 684	Avances et acomptes reçus		
Subventions à recevoir	44 662		44 662	54 838	Fournisseurs	16 857	15 176
Comptes courants Francas					Dettes fiscales et sociales	26 907	26 409
Autres créances	2 443		2 443	175	Comptes courants Francas		
Valeurs mobilières de placement					Autres dettes	5 039	10 679
Disponibilités	83 064		83 064	89 519	Produits constatés d'avance	4 055	534
Charges constatées d'avance	1 596		1 596	550			
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>143 092</b>	<b>3 485</b>	<b>139 607</b>	<b>149 766</b>	<b>TOTAL DETTES</b>	<b>52 858</b>	<b>52 798</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>157 889</b>	<b>5 940</b>	<b>151 949</b>	<b>151 385</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>151 949</b>	<b>151 384</b>

<b>COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Ventes de marchandises		
Prestations de service	63 937	40 081
Subventions d'exploitation	287 429	263 124
Produits divers	1 980	1 982
Reprise sur provisions	822	16 474
Report des ressources non utilisées des ex. antérieurs	43 652	26 064
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>397 820</b>	<b>347 725</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achat d'autres approvisionnements	3 524	11 382
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	126 291	108 951
Impôts et taxes	3 515	2 778
Salaires	167 013	121 106
Charges sociales	47 517	34 443
Autres charges de gestion courante		288
Dotations aux amortissements	1 428	600
Dotation aux provisions	5 585	12 861
Engagements à réaliser sur ressources affectées	34 641	43 652
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>389 514</b>	<b>336 062</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>8 306</b>	<b>11 663</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Intérêts	513	322
Produits nets sur cession de VMP		
Reprises sur provisions		
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>513</b>	<b>322</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Intérêts		
Charges nettes sur cession de VMP		
Dotations aux provisions		
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>		
<b>RESULTAT FINANCIER (II)</b>	<b>513</b>	<b>322</b>
<b>RESULTAT COURANT (I + II)</b>	<b>8 820</b>	<b>11 985</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
sur opérations de gestion	1 738	5 365
sur opérations en capital		
Reprise sur provisions		
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>1 738</b>	<b>5 365</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
sur opérations de gestion	3 069	551
sur opération en capital		
Dotations aux provisions		
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>3 069</b>	<b>551</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)</b>	<b>-1 331</b>	<b>4 814</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)</b>	<b>7 489</b>	<b>16 799</b>

ASAE FRANCAS

# ANNEXE

Au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 qui dégage un bénéfice de 7489 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre.

Les comptes annuels composés du bilan, du compte de résultat et de l'annexe forment un tout indissociable.

**Objet social de l'association** : selon l'article 2 de ses statuts, l'Association a pour but d'organiser et de promouvoir des activités éducatives, culturelles, sportives et récréatives variées pour les enfants, les jeunes et les adultes, principalement du quartier du Haut-du-Lièvre à Nancy.

Dans un cadre d'éducation globale & d'utilité sociale, elle entend ainsi contribuer au développement et à l'épanouissement de la personnalité de chaque individu afin qu'il puisse pleinement assumer ses responsabilités dans notre société.

## I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice se traduit par une augmentation des subventions et de l'activité permettant renforcer le fonds de roulement.

## II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. L'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Sauf exception, les créances et dettes ont des échéances à moins d'un an. Les subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat, en exploitation, sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont servi à financer.

Changement de méthode comptable : Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

## III - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

### 1. Immobilisations incorporelles et corporelles

#### a) Tableau de variations des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques				-
Terrains				-
Constructions et agencements		6 898		6 898
Matériel d'activités	2 992		2 992	0
Agencements & aménagements divers				-
Matériel de transport				-
Matériel informatique	7 873	975	5 291	3 556
Mobilier de bureau		2 779		2 779
Immobilisations en cours				-
<b>Total</b>	<b>10 865</b>	<b>10 652</b>	<b>8 283</b>	<b>13 234</b>

#### b) Acquisitions et désinvestissements

En 2018, l'association a acquis :

- Des travaux de plafond et isolation 6 897.60 €
- Un vidéoprojecteur 514.50 €
- Un PC portable 460.20 €
- Du mobilier de bureau 2 779.41 €

**c) Tableau de variations des amortissements**

<b>Amortissements</b>	<b>Taux linéaire</b>	<b>Début</b>	<b>Dotations</b>	<b>Reprises</b>	<b>Fin</b>
Logiciels informatiques	33%				
Constructions et agencement	5%		330		330
Matériel d'activités	33% à 20%	2 992		2 992	
Agencements & amén. divers	10%				
Matériel de transport	25%				
Matériel informatique	33%	6 319	994	5 291	2 021
Mobilier de bureau	33%		104		104
	<b>Total</b>	<b>9 311</b>	<b>1 428</b>	<b>8 283</b>	<b>2 456</b>

**2. Immobilisations financières**

	<b>Montant</b>	<b>- d'1 an</b>	<b>+ d'1 an</b>
Prêts Francas			
Autres prêts (3)	1 500	1 500	
Titres (1)	15		15
Dépôts et cautionnements (2)	49		49
<b>TOTAL</b>	<b>1 564</b>	<b>1 500</b>	<b>64</b>

(1) Titres de Participation CME d'un montant de 15 Euros

(2) Caution Téléphonie pour un montant de 49 Euro

(3) Prêt salarié

**3. Stocks**

Néant

**4. Avances et acomptes versés**

Néant

**5. Usagers**

	<b>Brut</b>	<b>Dépréciations</b>	<b>Net</b>
Usagers (1)	11 327	3 485	7 842
Usagers douteux			
Usagers non encore facturés			
<b>Total</b>	<b>11 327</b>	<b>3 485</b>	<b>7 842</b>

(1) Participations Usagers : 8 629.03 €

(2) Participations Autres Associations : 2 697.78 €

Les Participation Usagers ont été dépréciées à hauteur de 3 485 Euros

**6. Subventions à recevoir**

	<b>Montant</b>
Subventions Communes	2 796
Subventions CR Lorraine	
Subvention Grand Nancy	
Subvention CAF	38 616
Subvention ASP	2 486
Subvention CAF PSO	764
<b>Total</b>	<b>44 662</b>

## 7. Comptes courants Francas

Néant

## 8. Autres créances

	Brut	Dépréciations	Net
REMBOURSEMENT UNIFORMATION FORMATION BPJEPS SALARIE	2 443		2 443
<b>Total</b>	<b>2 443</b>		<b>2 443</b>

## 9. Valeurs mobilières de placement

Néant

## 10. Disponibilités

CME Courant	2 547 €
CME Activités	6 302 €
CME Dépôt	73 337 €
Caisse	879 €
<b>TOTAL</b>	<b>83 064 €</b>

## 11. Charges constatées d'avance

Il s'agit de frais de formation BPJEPS pour un montant de 1 596 €uros.

## IV - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

### 1. Fonds propres

Le fonds associatif est le cumul des résultats dégagés depuis la création de l'association.

	Début	Changement de méthode	Affectation Résultat N-1	Résultat N	Fin
Fonds Associatif	23.935		16 799		40 734
Résultat de l'exercice	0			7 489	7 489
<b>TOTAL</b>	<b>23 935</b>		<b>16 799</b>	<b>7 489</b>	<b>48 223</b>

### 2. Subventions d'investissement

Néant

### 3. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
<b>Provisions pour risques</b>				
Engagement de retraite du personnel (1)	4 200	2 849	822	6 227
Indemnités CDD				
Provisions Refection Locaux	10 000			10 000
<b>Provisions pour charges</b>	<b>14 200</b>	<b>2 849</b>	<b>822</b>	<b>16 227</b>
Immobilisations financières				
Usagers	749	2 736		3 485
Comptes courants Francas				
<b>Dépréciations</b>	<b>749</b>	<b>2 736</b>		<b>3 485</b>
<b>Total</b>	<b>14 949</b>	<b>5 585</b>	<b>822</b>	<b>19 712</b>

Dotations / reprises d'exploitation	5 585,00	822,00
Dotations / reprises financières		
Dotations / reprises exceptionnelles		
<b>Total</b>	<b>5 585,00</b>	<b>822,00</b>

(\*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet 822,00

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour engagements de retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence jusqu'à 10 ans d'ancienneté et 1/3 au-delà pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

### 4. Fonds dédiés

	Début	Dotations	Reprises	Fin
FONDS DEDIES Accompagnement Sc	<b>19 138,00</b>	16 642,00	19 138,38	16 641,62
FONDS DEDIES Chantiers Jeunes	<b>1 760,00</b>	2 304,00	1 760,00	2 304,00
FONDS DEDIES Jardins Partagés				
FONDS DEDIES Parentalité				
FONDS DEDIES Intergénération				
FONDS DEDIS Absenteisms	<b>1 845,00</b>		1 845,00	
FONDS DEDIES EVS	<b>14 585,00</b>	13 195,00	14 585,00	13 195,00
FONDS DEDIES Accès aux Droits	<b>6 324,00</b>	2 500,00	6 324,00	2 500,00
FONDS DEDIES IRELIS				
<b>Total</b>	<b>43 652,00</b>	<b>34 641,00</b>	<b>43 652,38</b>	<b>34 640,62</b>

### 5. Emprunts et dettes assimilées

Néant

### 6. Avances et acomptes reçus

Néant

### 7. Fournisseurs

	Montant
Crédit-bail copieur	396
Charges locatives	107
Mutuelle d'entreprise	187

Société de transport	580
Electricité	48
Téléphonie internet	57
Atelier détente	105
Atelier numérique	240
Matériel pédagogique	180
Leroy merlin	145
Francas	6 437
Mise à disposition personnel	8 375
<b>Total</b>	<b>16 857</b>

## 8. Dettes fiscales et sociales

	Montant
Personnel rémunération due	225
Personnel charges à payer	865
Provisions Congés Payés	6 823
URSSAF	6 424
MEDERIC	6 074
CHORUM	184
Charges Sociales / Provisions Congés Payés	2 797
Mutuelles	
UNIFORMATION	3 515
<b>Total</b>	<b>26 907</b>

## 9. Comptes courants Francas

Néant

## 10. Autres dettes

	Montant
Autre compte débiteur	5 000
Saisies/salaires	39
<b>Total</b>	<b>5 039</b>

## 11. Produits constatés d'avance

Il s'agit de l'ASP du mois de janvier 2019 des salariés pour un montant de 4055 €uros

## V - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 1. Prestations de services

<b>Activités 2018 : résumé</b>	
<b>ACCUEILS ENFANTS 6/11 ans</b>	
Activités	Nombre
Séances d'Accompagnement à la scolarité période scolaire - HDL	120
Séances d'Accompagnement à la scolarité période scolaire - CLB	130
Séances ALSH mercredis + vacances + séjour été	73
Journées/enfants ALSH et séjours	1 344,50
<b>ACCUEILS JEUNES 12/17 ans</b>	
Activités	Nombre
Séances d'Accompagnement à la scolarité période scolaire - Absentéisme	140
Séjours hiver et été	15
Journées / jeunes Chantiers Loisirs Jeunes petites vacances	480,00
Journées/ jeunes séjours	282,00
<b>ACCUEILS ADULTES FAMILLES &amp; SENIORS</b>	
Espace de Vie Sociale	
Pôle médiations individuelles – accès aux droits	
Activités intergénérationnelles	
Français Langue Etrangère	
Paroles d'hommes	
Actions inter partenariales	

### Répartition des Produits de Prestations de Services

	<b>Exercice Clos</b>	<b>Exercice Précédent</b>
DIRECTION – LOGISTIQUE	2 802	5.831
MEDIATIONS FAMILLES		
ANIMATIONS	3 509	
FONCTIONNEMENT		
CLSH PV – ETE enfants	12 403	7.047
Ados	9 575	2.780
Périscolaire Enfants	702	900
Périscolaires Jeunes	1 436	
Absenteisme		
Ateliers Numériques		
Environnement		
Séjours	29 242	19.825
Inter Générations	1 593	2.591
EVS	1 675	218
Actions transversales	1 000	890
<b>TOTAL</b>	<b>63 937</b>	<b>40.081</b>

## 2. Subventions d'exploitation

	Exercice clos	Exercice précédent
Conseil Général	30 000	
Conseil Départementale 54		30.000
Subventions ville de Nancy	75 917	81.587
Subvention ville de Maxeville	9 700	
Subvention ville de Laxou	4 400	
CNASEA (poste CEC...)	50 420	45.195
Subvention CAF	80 681	71.831
Subvention Jeunesse et Sports	5 011	5.011
Subvention FONJEP		
Subvention Grand Nancy	10 800	10.000
Subvention DRDFE	1 000	
Subvention CGET	19 500	19.000
Subvention MMH		500
<b>TOTAL</b>	<b>287 429</b>	<b>263.124</b>

## 2. Produits exceptionnels

Ils sont composés de :

Régularisations sur les charges sociales des exercices antérieurs pour un montant de 1738 €

## 3. Charges exceptionnelles :

Elles sont composées de :

Régularisations sur les charges sociales 2018 pour un montant de 140 € et 2 728 € de charges sur exercices antérieurs.

## VI - AUTRES INFORMATIONS

### 1. EFFECTIFS

Salarié (hors "CEE")	Exercice clos		Exercice précédent	
	Effectif <sup>(1)</sup>	E.T.P. <sup>(2)</sup>	Effectif <sup>(1)</sup>	E.T.P. <sup>(2)</sup>
Cadres	1	1,00	1	1,00
Employés & Agents de maîtrise	3	1,86	2	1,05
Employés en CDI	5	0,23	5	0,35
Emplois aidés (CAE, Adultes Relais, Emplois d'Avenir)	4	3,71	4	3,60
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>6,80</b>	<b>12</b>	<b>6,00</b>

(1) Effectif à la clôture quelque soit la durée de travail (2) Equivalent Temps Plein : Temps plein = 1 820 H/an

"CEE"	Exercice clos		Exercice précédent	
	Nb de personnes	Nb de journées	Nb de personnes	Nb de journées
Contrat CEE	8	81	5	72

### 2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants.

### 3. Engagement de crédit-bail et locations de longue durée

Photocopieur INEO 224 - A4A3 Bureautique (contrat du 01/04/2015 au 31/03/2020) :

Redevance annuelle LIXXBAIL : 1 584,00 € TTC /an

Photocopieurs CANON C5250 & KYOCERA - BPS (contrat du 06/11/2019 au 05/06/2025) :  
Redevance annuelle GRENKE : 2 592 € TTC /an -

#### **4. Contributions volontaires**

##### **a) Bénévolat et Mise à disposition de personnels**

30 personnes en moyenne sont présentes selon la période et le type d'activité.

- Accompagnement scolaire : 10
- Accueils de loisirs & Club Avenir Jeunes : 5
- Activité Adultes : 15

Aucune statistique précise de leurs présences ne peut être tenue. Le total peut juste être globalement estimé à un poste à plein temps annuel.

Par convention, la Ville de Nancy met disposition un agent d'entretien sur la base de 35 heures par semaine sur toute l'année, pour un coût prévisionnel de poste de **32 717,00 €** toutes charges comprises pour 2018.

##### **b) Mise à disposition de locaux et autres services**

Les Locaux du siège social (11/13 rue Laurent Bonnevey - Nancy) sont mis à disposition par convention par la ville de NANCY, locataire des locaux auprès de l'Office Public d'Habitat, dans le cadre des M<sup>2</sup> sociaux.

Les Locaux de l'Espace de Vie Sociale (15 rue de la Seille - Maxéville) sont mis à disposition par convention par la ville de MAXEVILLE, locataire des locaux auprès de Meurthe & Moselle Habitat, dans le cadre des M<sup>2</sup> sociaux.

Les Locaux de l'Espace de Vie Sociale (1 rue de la Meuse - Laxou) sont mis à disposition par convention avec Meurthe & Moselle Habitat.

#### **5. Engagements hors bilan**

Cautions et hypothèques accordées par l'association : **néant**